

FRANC-MAÇONNERIE COMPAGNONNAGE

Mercredi 10 janvier
à 16h30 2024



*Collection d'une centaine de lots :
médailles, bijoux d'officiers,
bijoux Rose-Croix 31°,
manuscrits, livres, diplômes,
tabatières, verrerie, bagues,
montres, cordons, tabliers...*



Expert : Dominique LIBERT
Tél. : 06 15 10 45 95

CANNES
1926
ENCHERES

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°1

Belgique. Médaille commémorative "P. Van Humbeek Gd. Maître National de Belgique" année 5869

70 / 90 €



Lot n°2

Deux bijoux d'officiers en métal argenté (2)

40 / 60 €



Lot n°3

Belgique. Médaille en creux galvanoplastie "la Maçonnerie vivra, Dieu le veut" émise par le G.:O.: de Belgique en 1838, les deux faces recto et verso. XIXe siècle. 5 cm

60 / 80 €



Lot n°4

Lot de trois médailles et un typon (4)

30 / 50 €



Lot n°5

Perpignan. Médaille de la loge "La Vraie Règle". Travail artisanal du XVIIIe siècle. 5 x 5 cm. Note : Cette loge fut créée en 1784 et cessa ses travaux en 1832

100 / 150 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°6

Médaille de la loge "Fidélité" avec son ruban. XIXe siècle

60 / 80 €



Lot n°7

Lot de trois bijoux : "Loge Anderson", équerre de Vénérable, bijou du Royal Arch. (3)

50 / 70 €



Lot n°8

Adoption. Lot de deux collerettes avec bijou, petite décoration et ruban. Fin du XIXe siècle (4)

100 / 130 €



Lot n°9

Lot de deux bijoux de loges en argent : "Tradition et Avenir" et "Justice Progrès Liberté" (2)

70 / 90 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°11

Bijou de Maître en laiton doré à demi boules. XIXe siècle. 5,5 cm
50 / 70 €



Lot n°12

Bijou de Secrétaire en bronze doré. XIXe siècle. 10 cm
50 / 70 €



Lot n°13

Rare bijou de Couvreur, épée suspendue à un nœud en bélière en étain et pierres serties. Vers 1780. 12 cm
200 / 300 €



Lot n°14

Rare bijou de Secrétaire, deux plumes croisées suspendues à un nœud en bélière. Vers 1780. 10 x 7 cm
250 / 400 €



Lot n°15

Rare bijou de Premier Surveillant, niveau en étain et pierres serties. Vers 1780. 7 x 6 cm
200 / 300 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°16

Bijou ovale, composé de branches d'acacia. Vers 1780. Est joint : un sautoir rouge (2)

100 / 150 €



Lot n°17

Bijou de Maître, compas-équerre et règle en laiton doré. Travail artisanal du XIXe siècle. 7 cm

80 / 100 €



Lot n°18

Bijou de Chevalier Rose-Croix en vermeil, l'avvers représente un compas ouvert contenant le Pélican et le verso représente l'Aigle reposant sur un arc de cercle gravé des "mots" du grade. Début du XIXe siècle. 6 cm

300 / 400 €



Lot n°19

Arche Royale. Bijou de Compagnon en vermeil. Poinçonné 1951. 10 cm

60 / 80 €



Lot n°20

Bijou du 31° Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur en laiton doré et églomisé au centre. XXe siècle

100 / 130 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°21

Jeton-médaille de la loge "Cosmopolite" à l'Orient de Vichy en argent, l'avvers représente Marianne ceinte du cordon maçonnique avec le compas-équerre, et le verso représente les symboles de la loge. XIXe siècle. 3 cm

80 / 100 €



Lot n°22

Arche Royale. Bijou de Zorobabel en or 14k. XIXe siècle. Poids brut : 14 g
250 / 350 €



Lot n°23

Bijou de récompense décerné par la loge "Isis Montyon" à l'Orient de Paris en argent, l'avvers comportant au centre la médaille et sa devise "Faire le Bien et, Bien le Faire, Lumière, Ardeur" et le verso la dédicace au verso "au F. DURAND, 12 Aout 1856". 7 x 7 cm

150 / 200 €



Lot n°24

Arche Royale. Bijou de Passé Zorobabel en or 14k, pierres et émail, dédicacé au dos "George C. Ward", "from M. & St.B.R.A.C.2" et daté "June 15.1911". 10,5 cm - Poids brut : 32 g (Bel état)

600 / 900 €



Lot n°25

Godf. Lot de cinq médailles maçonniques, dont celle de la refondation du Grand Chapitre (5)

50 / 70 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°26

Gldf. Lot de six médailles. XXe siècle (6)

50 / 70 €



Lot n°27

Lot : Diplôme de Maître décerné par la loge "Nouvelle Amitié" à l'Orient de Grasse (1870), 5 convocations, 2 reçus, lettre et rituel d'Apprenti (10)

100 / 200 €



Lot n°28

Lot : Brochures, planches, compte rendu, Constitution et Règlement du Godf (1950) (11)

50 / 80 €



Lot n°29

Lot : Brochures diverses, Constitution et Règlement du Godf (1948) (10)

50 / 80 €

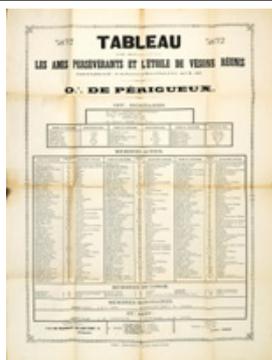


Lot n°30

Lot : Rituel d'Apprenti (Gloton 1946) ; histoire du Godf 1773-1973 ; diplôme de l'Arche Royale ; 2 invitations (5)

30 / 50 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°31

Tableau de la loge “Les Amis Persévérants et l’Etoile de Vésone Réunis” à l’Orient de Périgueux année 5872. 74 x 54 cm

100 / 150 €



Lot n°32

Trois tableaux de loges : “St. Jean des Vrais Frères Unis” à Locle année 5843 ; “Frères Sincères, Amis de l’Union” année 5865 ; tableau vierge de la Mère Loge Ecossaise de Marseille année 5786 (3)

100 / 150 €



Lot n°33

Chevalier d’Eon. Trois gravures, dont une intitulée “la Femme Franc-Maçon” qui le représente habillé en femme et revêtu de ses décors maçonniques. XVIIIe siècle 33 x 25 cm Sont joints : deux gravures le représentant en guerrier muni de son bouclier orné de “Méduse”. XIXe siècle. 37 x 28 cm (3)

600 / 800 €



Lot n°34

Grand tableau des Frères qui composent la R. L. “La Libre Pensée” à l’Orient d’Aurillac année 5868. 67 x 47 cm (Bel état). Sont joints : Règlement particulier de cette loge (1866) ; Communication de la loge “Les Amis Persévérants” d’Aurillac (1869) (3)

150 / 200 €



Lot n°35

Rite Egyptien, Loge “La Jérusalem des Vallées Egyptiennes” à Paris. Lot : quatre diplômes sur parchemin (1862 et 1864) ; cordon de Maître ; cordon d’Adoption ; drapeau français (7)

300 / 400 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°36

Lot : Rituel de poche de la Maçonnerie Symbolique, imp. Chez Tessier à Paris, 26 pp. ; Instruction pour le grade de Compagnon, imp. Chez Tessier à Paris, 1866, 24pp. ; "Calendrier Maçonnique du Godf, Suprême Conseil pour l'année 5866", br. 261 pp. (3)

100 / 200 €



Lot n°37

Trois tableaux de loges : "La Sagesse" Orient de Lyon année 5777 ; "Philanthropie" à St. Etienne du Forez année 5777 ; "Loge des Deux Réunies" année 5777 (3)

100 / 150 €



Lot n°42

Rituel du grade d'Elu, exemplaire du Très Sage, 12 pp. manuscrites bien lisibles reprenant l'Ouverture, l'Obligation, l'Instruction et la Clôture. Début du XIXe siècle

300 / 400 €



Lot n°43

Gendarmerie, Administration. Cinq documents manuscrits divers relatifs aux départements de la Marne, Meuse et Liège. Fin du XVIIIe siècle (5)

80 / 100 €



Lot n°44

Diplôme vierge sur parchemin de Souverain Prince Rose-Croix du Rite Hérédome de Kilwinning. Début du XIXe siècle. 44x 34 cm. Est joint : un code manuscrit de l'alphabet Rose-Croix (2)

100 / 150 €



Lot n°45

Deux livrets d'Instruction par questions-réponses : Compagnon 17 pp. Maître 12 pp. (1833). Edités à Metz chez Verronnais imprimeur, 1822 (2)

60 / 80 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°46

Thionville. Trois planches manuscrites et trois convocations de loge. Vers 1830 (6)

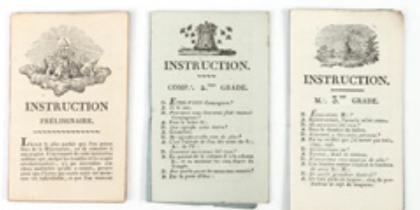
70 / 100 €



Lot n°47

Thiers, Loge "St. Genest des Amis de la Vertu". Important lot d'archives : Avis du Godf pour l'année 1777 avec sceaux et signatures Tome premier, 1ère partie 88 pp, 2ème partie 104 pp, 3ème partie 88 pp et 4ème partie 88 pp. Tome second, 2ème partie 84 pp, 3ème partie 78 pp, 4ème partie 84 pp ; Etat des recettes et dépenses du Godf du 24.06.1776 au 27.12.1776. Période du 17.12.1776 au 03.07.1777, 38 pp. ; Discours de réception, sept pages manuscrites ; Lettre de la loge d'Agen à la loge de Thiers datée du 04.11.1776, mention du manuscrit concernant la visite du Grand Maître, cachet de cire et signatures ; Circulaire du Souverain Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, Sublime Mère Loge Ecossoise du 27.09.1779, cachet de cire et signatures 6 pp. Avis du Go, 1 pp. ; Lettre manuscrite à entête de la Mère Loge Ecossoise de Paris à la loge St. Genest ; Lettre recue de la loge "la Parfaite" à Nantes 24.08.1778, cachet cire et signature ; 2 Recus 1776 ; Lettre du Grand Orient de Lyon datée 14.09.1777 relative aux Directoires Ecossois, cachet de cire, mention manuscrite et signatures ; Circulaire du Godf du 06.08.5777 relative aux problèmes liés aux loges "irrégulières". Est joint : Changement de mot de passe, cachet cire et signature ; Lettre manuscrite du 01.06.5777 provenant de la loge de Clermont Ferrand à la loge de St. Genest ; Lettre de la loge "Sincérité" d'Agen du 08.12.1776 ; Circulaire du Go avec nouveau mot de passe 29.10.5777 ; Lettre du GO de Paris 30.11.1774, cachet et signature ; Circulaire GO du 22.12.5778 ; Circulaire du GO avec mot de passe 13.05.5778 ; Douze tableaux des frères et officiers des loges du Puy de Dôme. Milieu XXe siècle ; Tableau de loge imprimé de la loge St Etienne à l'Orient de Thiers année 5777 ; Discours manuscrit du frère Orateur pour la réception d'un nouvel initié, 1777, 5 pp. (27) Note : La loge "Saint Genest des Amis de la Vertu" a été créée le 08.03.1775 et cessa ses travaux le 15.03.1784.

1000 / 1500 €



Lot n°48

Trois livrets d'Instruction : L'un sur la Franc-Maçonnerie en général, 23 pp. ; Le second pour l'Instruction de Compagnon, 2° grade, 8 pp. ; Le troisième pour le grade de Maître, 3° grade, 4pp. A Metz chez la veuve Verronnais imprimeur. Vers 1830 (3)

100 / 200 €



Lot n°49

Lyon. Tableau Général des nouveaux officiers de la respectable Grande Loge Provinciale à l'Orient de Lyon pour l'année 5777 2pp.

150 / 200 €



Lot n°50

Brioude. Tableau des Frères composant la loge régulière "Saint Julien" à Brioude pour l'année 1779, année de la création, broché de sept pages avec son cachet de cire. Note : Cette loge cessa ses travaux en 1828

150 / 200 €

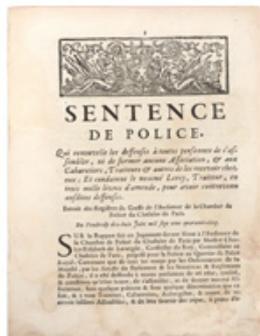
Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°51

Orléans. Tableau des Frères composant la Respectable loge de St. Jean "Jeanne d'Arc" à l'Orient d'Orléans pour l'année 1808. 55 x 42 cm

100 / 150 €



Lot n°52

Sentence de Police interdisant les réunions maçonniques de 1745. "Sentence qui renouvelle l'interdiction à toutes personnes de s'assembler, ni de former aucune Association, aux cabaretiers, traiteurs, aubergistes et autres de les recevoir chez eux." Et condamne le nommé Leroy, traiteur, à 3 000 livres d'amende, pour avoir contrevenu aux dites défenses. Extrait des registres du Greffe de l'audience de la chambre de Police du Châtelet de Paris du 18 juin 1745. Trois pages imprimées justifiant la sentence mais aussi et surtout la sanction (détaillée) du traiteur Leroy qui a reçu la loge maçonnique. "le Commissaire a trouvé le 8 juin, entre 11 heures et midi, une assemblée de quarante personnes de différents états, dans un appartement de l'hôtel de Soissons, rue des deux écus, où il s'est transporté. La plus grande partie des personnes qui composaient cette assemblée était enfermée dans une grande chambre obscure pour la réception de trois ou quatre Franc-Maçons. Ensuite, étant entré, il s'y est trouvé plusieurs choses servant à la réception, que lui, Commissaire, a détaillé dans son procès-verbal et fait enlever à la dite assemblée, à laquelle Denis Leroy maître traiteur rue paroisse Saint Germain l'Auxerrois, devait servir un diner le dit jour, à raison de quatre francs par tête, sans vin, le dit Leroy avait envoyé le linge de table, l'argenterie et vingt cinq flambeaux..." Document original promulguant l'interdiction des réunions maçonniques, cette sentence devait être diffusée, annoncée par trompe et lue publiquement, d'une voix intelligible par un crieur public dans tous les lieux ordinaires et accoutumés. Rarissime sentence promulguant l'interdiction de rassemblement de la Franc-Maçonnerie de 1745.

800 / 1000 €



Lot n°53

Lettre datée du 22.09.1773 adressée par le Grand Maître, le Duc de Montmorency-Luxembourg, à toutes loges à l'encontre de la dissidence du Frère Labady et d'autres Frères qui s'assemblent toujours sous le titre de la Très Respectable Grande Loge de France. Trois pages imprimées avec signatures et cachet sec.

100 / 200 €



Lot n°54

Ensemble de vingt huit rituels et additifs séparés intitulés "précisions": Catéchisme des Apprentis, avec précisions, 11pp.; Instruction des Compagnons avec précisions, 5pp. (dessin); Instructions aux Maîtres, 3è Grade, avec précisions, 8pp.; Fendeur du devoir, 4è Grade, avec précisions, réception, obligation, instruction, banquet, alphabet des Fendeurs, 11pp.; Maître parfait, 5è grade, décoration, ouverture, obligation, catéchisme, précisions, 17pp.; Maître Petit Elu, sixième grade, réception, instruction, discours, catéchisme, précisions, 13pp.; Grand Elu, historique, instruction, 16pp. (dessin de l'échelle); Maître Illustre, décoration, instruction, précisions, 6pp.; Apprenti Ecossais 8è grade. -Compagnon Ecossais 9è. -Maître Ecossais 10è. 4pp.; Grand Ecossais de Montpellier, 11è grade, instruction, cérémonie, instruction, précisions, 11pp.; Grand Ecossais, catéchisme, 4pp.; Maître Anglais, 12è grade, décoration, cérémonie, instruction, précisions, 6pp.; Chevalier du Soleil ou des Adeptes, 13è grade, préambules, présentation, explication de la loge symbolique, 27pp.; Chevalier d'Orient, 14è grade, historique, signe, attachement, instruction, précisions, 6pp.; Chevalier d'Occident, 15è grade, décoration, ouverture, réception, instruction, discours, histoire, précisions, 12pp. (dessin); Sublime Ecossais, seizième grade, décoration de la loge, attachement, signe, instruction, ouverture, fermeture, précisions, 9pp.; Sublime Philosophe, signes, mots, attachement, catéchisme, ouverture et fermeture, 4pp.; Chevalier Rose-Croix ou Chevalier de l'Aigle, Maçon Parfait, "qui a conservé la formule originale de la Maçonnerie il est aussi distingué sous le nom du Pélican d'Hérédome, de Saint André", présentation philosophique, disposition de la loge, description du tableau, ouverture, réception, serment, discours, clôture, tracé du premier appartement, hiéroglyphes du Chevalier rose-croix, 15pp. Intéressant documents vers 1780, d'une écriture lisible, à rebrocher ou relier, pas de manques mais mouillures et salissures.

3000 / 4000 €



Lot n°55

Six rubans de boutonnière, plusieurs ornés d'une harpe. XIXe siècle

30 / 50 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°56

Godf. Médaille de l'inauguration du Temple en cuivre (1843). 4,1 cm
80 / 100 €



Lot n°57

Lot de trois jetons de présence : "Parfaite harmonie de Saint André d'Ecosse" (1782) ; "Conseil de la Clémentine Amitié" Paris (5834) ; Loge "l'Effort" Godf (3)

160 / 200 €



Lot n°58

Cahier d'Apprenti au Rite Français (1938). Rituel imprimé très complet reprenant les travaux ordinaires comme, l'admission des profanes, l'initiation, 176 pp. Tenue de la loge d'Apprenti. Inauguration d'un temple. Tenue funèbre, chaîne d'union, clôture. Banquet d'ordre et travaux annuels et semestriels..

50 / 70 €



Lot n°59

Constitutions d'Anderson, édition de 1784 avec son exceptionnelle reliure d'origine en maroquin rouge ornée et dorée aux fers sur toutes ses faces de motifs maçonniques. "Constitutions of the Ancient Fraternity of Free and accepted MASONS: containing their history, charges, regulations, etc.." First compiled by order of the Grand Lodge, from their old records and traditions, by James Anderson. A new edition revised, enlarged and brought down to the year 1784, under the direction of the Hall Committee, by John Northouck. London, printed by J. Rozea, printer to the Society, n°91, Wardour street, Soho. 1784", 460 pp. avec son frontispice représentant la Loge. La reliure est tout à fait exceptionnelle, dorée et mosaïquée de nombreux symboles de la franc-maçonnerie, le dos est aussi richement orné de cinq représentations du Temple. La première page intérieure mentionne la loge "Union Lodge n° 127, Kings Head Hotel MARGATE January 1868". Est jointe : la lettre datée du 20 mai 1996 de John Hamill, Conservateur du Musée Maçonique de la Grande Loge Unie d'Angleterre, qui apporte les précisions suivantes : "Cher Mr. Harding, j'ai comparé cet ouvrage avec des volumes contemporains et j'ai constaté que nous possédons un exemplaire des constitutions de 1784 qui comporte sur son dos deux des motifs qui apparaissent sur votre reliure. Comme vous le verrez sur la photocopie ci-jointe de notre reliure, les plats supérieur et inférieur sont avec un simple motif de chaîne sur les bords. Le volume est encore tel qu'il est sorti de la reliure, mais rien n'indique qui aurait pu être le relieur. La Union Lodge n°127 à Margate date de 1813 mais a une origine inhabituelle. Une Union lodge a été autorisée à se réunir à Londres le 7 novembre 1763, mais elle a cessé de se réunir en 1812. Un groupe de francs-maçons vivant à Margate a voulu fonder une nouvelle loge en 1813 et, apprenant l'état moribond de l'Union Lodge à Londres, a repris son mandat, son mobilier et d'autres biens et les a transférés à Margate. L'incarnation londonienne de la Loge s'est réunie au Marquis de Granby, à St. Catherines près de la Tour de 1780 à 1788 et le livre a probablement été relié pour eux lorsqu'il a été publié en 1784 et transféré avec les biens de la loge à Margate. Je vais écrire à l'Union Lodge de Margate pour savoir si elle a également repris, et possède toujours les Cahiers d'architectures de l'Union Lodge précédente, car ils peuvent faire référence à l'acquisition d'un nouveau Livre des Constitutions en 1784. Je pense certainement que la reliure devrait être ici, mais elle dépasse un peu ma limite de dépenses et nécessitera une décision de la part de ma commission. Serait-il possible de placer le livre ici pendant deux ou trois jours afin que mon Président puisse le voir ? Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées". La remarquable qualité de la reliure en fait un exemplaire unique, supérieur à celui détenu par le Musée de la Grande Loge Unie de Londres..

8000 / 10000 €



Lot n°60

Lot de trois montres bracelet à décor maçonnique, mouvement à quartz

50 / 70 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°61

Tabatière ronde en "papier mâché" à décor maçonnique. Son couvercle est orné du compas-équerre, "G", niveau, perpendiculaire, pierre brute, maillet-truelle. Le fond extérieur est décoré d'une rosace dorée sur fond noir et vert. Fin du XVIIIe ou début du XIXe siècle (Bel état, petits manques en bordure du couvercle). 8,5 x 4,5 cm

600 / 900 €



Lot n°62

Cachet maçonnique ovale pivotant, représentant sur une face les symboles maçonniques et sur l'autre un profil de gentilhomme. La monture en argent est ornée d'outils symboliques de la franc maçonnerie : compas-équerre, truelle, maillet, soleil-lune. XVIIIe siècle

250 / 350 €



Lot n°63

Dague à décor templier, poignée en bois rouge, garde en bronze argenté, fourreau en cuir rouge et laiton. Milieu du XXe siècle. 34,5 cm

100 / 150 €



Lot n°64

Lot de cinq chevalières à décor maçonnique. XXe siècle (5)

50 / 80 €



Lot n°65

Mosaïque maçonnique ornée du compas-équerre au centre du triangle, signée et datée au dos "Montreale 1987". 9,5 x 8,5 cm

50 / 70 €



Lot n°66

Cachet en bronze du "Souverain Chapitre des Amis Constants de la Vraie Lumière" à l'Orient de Paris (1818). Cachet de la création de ce Chapitre qui fut créé la même année que sa Loge bleue avec le même nom, une des premières loges françaises au Rite Ecossais. (Bel état, sans manche) 4 cm
300 / 400 €



Lot n°67

Tabatière circulaire en bois à décor de Chevalier Rose-Croix, l'intérieur en écaïlle. Première moitié du XIXe siècle (usures). 8 cm
300 / 400 €



Lot n°68

Verre en cristal à fond épais à facettes, finement gravé de symboles maçonniques : compas-équerre, temple, soleil-lune, planche à tracer, truelle, niveau, perpendiculaire, colonnes. XIXe siècle. 11 cm
180 / 250 €



Lot n°69

Importante coupe sur pied en cristal entièrement gravé de symboles maçonniques : les outils symboliques des trois principaux de la loge, les deux colonnes et l'autel avec la bible, le corps d'Hiram et la mention "Memento Mori", le roi Salomon dans le Temple. Première moitié du XIXe siècle. (Bel état) 22,5 x 16 cm. Etiquette de collection Leonard Fuller 12.11.35
800 / 1500 €



Lot n°70

Lot : pochette en cuir ; cordon de Maître camail ; deux collerettes. XIXe siècle
40 / 60 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°71

Lot de décors : deux cordons de Maître du RF, 14° du Reaa, Camail 18° et sa médaille, cordon du 33° et médaille d'Aéropage. (6)

100 / 200 €



Lot n°72

Cordon d'Elu des Neuf, 1er ordre du Rite Français en moire noire ornée de la devise "Vincere Aut Mori" en cannetilles argentées. Fin du XVIIIe siècle ou début du XIXe siècle

100 / 150 €



Lot n°73

Deux cordons du Rite Français (usures) et une collerette du Reaa

50 / 80 €



Lot n°74

Cordon de Maître en moire bleue brodée de cannetilles dorées. Milieu du XIXe siècle

80 / 100 €



Lot n°75

Lot : deux cordons de Maître ; sautoir de Second Surveillant de la loge "Voltaire"

60 / 80 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°76

Cordon de Maître du Rite Français, broderie de fils et cannetilles dorés, orné du soleil, acacia, temple, compas-équerre et étoiles. XIXe siècle

100 / 150 €



Lot n°77

Gravure représentant l'initiation maçonnique de Hassan Ali-Khan, Ambassadeur de Perse (encadrée). XIXe siècle

70 / 90 €



Lot n°78

Sautoir de Très Sage. Début du XIXe siècle

100 / 150 €



Lot n°79

Joli sautoir du 30° Chevalier Kadosch, en velours noir brodé de cannetilles et fils argentés. Première moitié du XIXe siècle

200 / 300 €



Lot n°80

Tablier de Maître en tissu à décor imprimé et peint du Temple entre les deux colonnes, soleil, lune et Etoile flamboyante sur la bavette. Fin du XVIIIe siècle

600 / 900 €



Lot n°81

Angleterre. Tablier de Maître en peau à décor imprimé et peint représentant Foi, Espérance et Charité. Début du XIXe siècle

600 / 900 €



Lot n°82

Angleterre. Tablier de Maître en peau à décor imprimé et peint représentant le pavé mosaïque, le compas-équerre, la Bible, les chandeliers, le soleil-lune et l'Œil rayonnant sur la bavette. Début du XIXe siècle

600 / 900 €



Lot n°83

Angleterre. Tablier de Maître en soie à décor imprimé de nombreux symboles maçonniques dont l'Arche de Noé. Œil rayonnant sur la bavette. Début du XIXe siècle (usures et manques)

250 / 400 €



Lot n°84

Angleterre. Tablier de Maître en soie à important décor symbolique des deux colonnes, compas-équerre, chandeliers, faux, ruche... Œil rayonnant sur la bavette. Début du XIXe siècle (Bel état)

600 / 900 €



Lot n°85

Angleterre. Rare tablier de "Gardeners" en peau peinte d'une scène champêtre. Bavette à trois pans ornée du Soleil, de la Lune et de l'Œil rayonnant. Début du XIXe siècle

600 / 900 €



Lot n°86

Angleterre. Tablier en peau à décor dit “aux Trois Vertus”, la Foi, l'Espérance et la Charité. Début du XIXe siècle

1000 / 1500 €



Lot n°87

Tablier de Maître en soie à décor brodé du compas-équerre, de grands rameaux d'acacia et des deux colonnes. Vers 1830 31 x 28 cm

250 / 300 €



Lot n°88

Tablier de Maître du Reaa en soie à décor au compas-équerre et rameaux d'acacia. Vers 1830 30 x 32 cm

250 / 300 €



Lot n°89

Compagnonnage. Fontaine murale en terre cuite émaillée. Le corps est incisé des outils du métier de Menuisier Charpentier avec mention du nom et de la date : “Donnadieu à Ste Livrade, Lot et Garonne, Juillet 1903 “. 37 cm

300 / 600 €



Lot n°90

Marianne maçonnique en bronze à patine médaille, gravée “les Artistes Réunis, GODF”. 11 cm. Provenance : Limoges, vraisemblablement pour la célébration du bi centenaire

250 / 400 €

Franc-Maçonnerie du 10 janvier 2024



Lot n°91

Marianne, médaillon biface orné de Marat, Chalier, le Pelletier et dessin aquarellé représentant Marianne. Fin du XIXe siècle. 6 cm Note : Un médaillon similaire en émail daté 1793 est exposé au Musée Carnavalet de Paris

150 / 200 €



Lot n°92

Marianne de Montmartre dite "Dozza" en bronze argenté. 9 cm. Est joint : une fiole en terre cuite flammée à l'effigie de Marianne (2)

60 / 80 €



Lot n°93

Plaque en émail peint d'un buste de Marianne coiffée du bonnet phrygien dont la couronne est composée de feuilles de chêne venant de l'arbre lui-même. XIXe siècle (Belle finesse d'exécution) 9 cm

250 / 350 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les ventes aux enchères se font expressément au comptant. L'adjudicataire doit acquitter par lot, en sus du montant de l'enchère et des frais d'expédition éventuels, les frais et les taxes suivants : **27%** (22,5 % HT + TVA sauf livres 25,59% HT + TVA) pour les ventes volontaires et **14,28%** (11,90 % HT + TVA) pour les ventes judiciaires. Pour participer aux enchères en live ou déposer un ordre d'achat secret, l'enchérisseur s'engage à payer en sus des montants ci-dessus, les frais y afférent, notamment ceux d'INTERENCHERES LIVE ET AUCTION (3 % HT + TVA au jour de la rédaction des présentes, susceptible de modifications ultérieures). Pour les ventes judiciaires retransmises sur INTERENCHERES ET AUCTION, l'enchérisseur s'engage à payer en sus des frais légaux en vigueur, les frais de service du LIVE suivants : 1% HT + TVA du prix d'adjudication pour les meubles, objets d'art et matériels professionnels. Pour les ventes volontaires et judiciaires de véhicules, l'enchérisseur s'engage à payer des frais de service du LIVE de 40 € HT + TVA par véhicule. La TVA sur les frais est rétrocédée à l'adjudicataire sur présentation, dans les délais légaux, des justifications d'exportation.

Aucune réclamation n'est recevable dès l'adjudication prononcée. Toutes les précisions (dimensions, poids et calibres), concernant les objets ne sont données qu'à titre indicatif et Cannes Enchères ne peut être tenu responsable des éventuelles erreurs au catalogue. Les photographies du catalogue ou présentes sur Internet n'ont pas de valeur contractuelle. Les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication.

Les enchérisseurs ont la possibilité, au cours de l'exposition précédant la vente, de se renseigner sur l'état des lots. L'adjudicataire est le plus offrant et dernier enchérisseur, et a pour obligation de remettre ses noms et adresse dès l'adjudication prononcée. La personne portant les enchères est, aux yeux de la loi et de Cannes Enchères, le seul et unique adjudicataire. Si celle-ci le fait pour le compte d'un tiers, elle agit sous sa propre responsabilité et reste seule responsable de l'acquiescement du bordereau. Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Aucun lot n'est remis aux acquéreurs avant acquiescement de l'intégralité des sommes dues.

Les lots adjugés qui n'auront pas été retirés à l'issue de la vente, seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur dans les locaux de Cannes Enchères (où ils pourront y être retirés dès le soir de la vente) ou à défaut en garde-meubles en cas d'encombrement trop important. Des frais de stockage et d'enlèvement (si intervention du garde-meubles) seront facturés à l'acheteur à compter du 1er jour calendaire suivant le jour de la vente. Ces frais de gardiennage devront être payés avant de prendre livraison des biens. Le dépôt n'entraîne pas la responsabilité de Cannes Enchères, de quelque manière que ce soit, le transfert de propriété ayant eu lieu dès l'adjudication prononcée et l'adjudicataire est prié de faire assurer ses acquisitions dès l'adjudication. L'adjudicataire est par ailleurs seul responsable par la suite en cas de perte, casse ou vol de ses achats, même dans les locaux de Cannes Enchères. Cannes Enchères décline donc toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourra encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Enfin, passé un délai de stockage de six mois, aucune réclamation ne sera recevable.

En cas de paiement par chèque, la délivrance des lots peut être reportée jusqu'à l'encaissement de celui-ci. Les acquéreurs non résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement par virement ou en espèces. L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à autorisations (certificats d'exportation, autorisations douanières). Il est de la responsabilité de l'acheteur de vérifier les autorisations requises. L'adjudicataire pourra s'acquiescer par les moyens suivants :

- Par virement bancaire en €. Tous les frais et commissions bancaires demeurent à la charge exclusive de l'adjudicataire. Les paiements par virement bancaire étranger seront par ailleurs majorés des frais administratifs suivants : 10 € pour un montant égal ou inférieur à 1 000 € ; 20 € pour un montant égal ou inférieur à 5 000 € ; 50 € pour un montant égal ou inférieur à 20 000 € ; 80 € pour un montant supérieur à 20 000 €.
- En espèces en €, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 1 000 € pour le particulier ayant son domicile fiscal en France, et pour toutes personnes agissant pour les besoins d'une activité professionnelle.
- En espèce en €, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 15 000 € pour le particulier justifiant qu'il n'a pas son domicile fiscal en France, ou qu'il n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Par chèque bancaire certifié en € avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Par carte bancaire Visa ou Master Card à l'étude (pas de paiement à distance).

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère, le dit objet sera immédiatement remis en adjudication. L'ordre du catalogue sera suivi. Toutefois, la Société de Vente et l'expert se réservent le droit de réunir ou de diviser des lots. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal.

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente pourra remplir le formulaire d'ordre d'achat ou de demande d'enchères par téléphone joint au catalogue ou sur le site Internet Cannes Enchères. Les ordres d'achat ou enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. Cannes Enchères ou les experts ne sont pas responsables en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci. Pour être sûr que les ordres soient acceptés, et le nombre de lignes téléphoniques étant limité, veuillez remplir soigneusement le formulaire et nous l'adresser au moins 48 heures avant le début de la vente, par fax / courrier / mail, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire et d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur.

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de Cannes Enchères avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires. Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Cannes Enchères dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Cannes Enchères dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Conformément à l'article 14 de la loi n°2000-642 du 10 juillet 2000, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Cannes Enchères se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts aux taux légal,
- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou :
- la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Cannes Enchères se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.

Cannes Enchères se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de Cannes Enchères.

Les montres sont vendues en l'état sans révision préalable et sans garantie quant au fonctionnement du mécanisme.

Les cadrans restaurés ou repeints, constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. L'état des bracelets ainsi que l'étanchéité des montres à fond vissé ne sont pas garantis, ainsi que l'authenticité des boucles déployantes ou des boucles à ardillons. Les dimensions des montres sont données à titre indicatif. L'absence d'indication de restauration ou d'accident n'implique nullement qu'un bijou soit exempt de défaut - Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (couleur et pureté des diamants) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Il ne sera admis aucune réclamation si un autre laboratoire émet une opinion différente, et ne saurait engager la responsabilité du commissaire-priseur et de l'expert. Les bijoux annoncés dans notre catalogue en or jaune ou or gris sans mention de titrage sont toujours en or 18k.

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Cannes (France).

La Société de Vente décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourra encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les cadres et encadrement avec vitre ne sont que des accessoires aux lots vendus. Aucune réclamation ne pourra être faite relativement à leurs états. Les livres sont vendus en l'état, non collationnés, sauf mention contraire. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des livres mis en vente, il ne sera admis aucune réclama-

tion une fois l'adjudication prononcée. Les livres et les œuvres sur papier d'une manière générale peuvent comporter des rousseurs.

* Les lots marqués d'un astérisque peuvent être vendus à titre exceptionnel et conformément aux articles L321-5 et L321-32 du code de commerce par des salariés, dirigeants ou associés de l'étude ainsi que par l'expert de la vente.

** Toutes formalités et transports demeurent à la charge exclusive de l'acquéreur et sous sa responsabilité.

Les lots non vendus doivent être retirés dans les meilleurs délais par le vendeur, au plus tard dans un délai de deux mois à compter de la dernière tentative infructueuse de vente. Passé ce délai, des frais de magasinage et d'assurance seront décomptés et Cannes Enchères ne pourra être tenue d'aucune garantie, notamment en cas de perte, casse ou vol, à l'égard du vendeur concernant ce dépôt.

Les conditions de vente peuvent varier. Merci de bien vouloir consulter les conditions générales d'achat et de transport qui s'appliquent à la vente qui vous intéresse disponibles sur www.cannes-encheres.com et/ou sur les catalogues de vente.

INCIDENTS DE PAIEMENT - FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHÈRES (TEMIS)

“Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de CANNES ENCHÈRES / SCP AYAMRD DEBUSSY ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (“Fichier TEMIS”) mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directeur, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Le Fichier TEMIS peut être consulté par tous les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu “Acheter aux enchères”, rubrique “Les commissaires-priseurs”.

L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service “Live” de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, CANNES ENCHÈRES / SCP AYAMRD DEBUSSY pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par CANNES ENCHÈRES / SCP AYAMRD DEBUSSY : par écrit auprès de CANNES ENCHÈRES / SCP AYAMRD DEBUSSY, 20 rue Jean Jaures, 06400 Cannes
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou par e-mail contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes.

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer CANNES ENCHÈRES / SCP AYAMRD DEBUSSY de tout changement concernant ses coordonnées de contact.”

ENCHÈRES EN DIRECT ET ORDRE D'ACHAT SECRET VIA LES SERVICES LIVE ET ONLINE DU SITE INTERENCHERES.COM

Enchère directe. Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou ONLINE ; en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à Cannes Encheres et SCP Aymard/Debussy tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. Cannes Encheres et SCP Aymard/Debussy se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat

ORDRE D'ACHAT SECRET.

Cannes Encheres et SCP Aymard/Debussy n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et

progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 50€ ; de 500€ à 999€ : 100€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 200€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 500€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€ ; 100 000€ et plus : 10 000€.

PAIEMENT.

Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez Cannes Encheres et SCP Aymard/Debussy, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail. Dans le cadre du service ONLINE, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10 000 euros.

Les frais sont majorés :

Pour les lots volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

- Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +42 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels

Cannes Encheres et SCP Aymard/Debussy ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit. En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.